

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2032

présenté par
Mme Marsaud

ARTICLE 55

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« bâtiments »,

insérer les mots :

« ou des parties de bâtiments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.